



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 89961

Texte de la question

M. Armand Jung interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la répartition des bénéfices engendrés par la "Journée de solidarité" instaurée par le gouvernement de M. Jean-Pierre Raffarin. Il souhaite qu'elle lui précise la répartition exacte du produit de cette contribution.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89961

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10727

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)